

d'autres pays et de fournir à ces derniers l'aide technique qui les aidera à élever leur niveau de vie et à subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

Pour conclure, monsieur l'Orateur, je crois que le Canada doit faire ressortir et remplir son rôle de pays pacifiste, qui aime la paix et qui maintient la paix dans le monde. Le Canada a fait face à ses responsabilités à cet égard. Il a été à la hauteur de sa tâche et nous avons fait beaucoup pour cette cause. Les états de service de nos militaires d'outre-mer ne laissent rien à désirer.

Nous devons continuer dans cette voie, je pense, afin que le Canada soit considéré comme une nation capable, non seulement d'organiser ses propres affaires, mais d'aider, grâce à son abondance de biens, et de remplir son rôle, si bien que tous les gens du monde entier pourront bénéficier du fruit de leur labeur et de leurs droits, comme l'exige leur dignité d'homme.

• (3.20 p.m.)

M. Lloyd R. Crouse (Queens-Lunenburg): Monsieur l'Orateur, comme l'un des représentants de la Nouvelle-Écosse, qui fut une des quatre premières provinces à entrer dans la Confédération pour former le Canada, je suis heureux de pouvoir prendre part au débat sur le discours du trône de l'année de notre centenaire.

Je tiens tout d'abord à exprimer mes condoléances à la famille de feu le Gouverneur général M. Vanier, qui a servi le Canada avec tant de distinction. Je tiens également à féliciter le nouveau Gouverneur général, Son Excellence l'honorable Roland Michener qui, j'en suis sûr, s'acquittera dignement de sa tâche et se montrera à la hauteur du poste éminent qui lui a été confié.

Je félicite aussi les deux motionnaires de l'Adresse, le député de Burin-Burgeo (M. Jamieson) et le député de Nicolet-Yamaska (M. Côté). Ils ont su exprimer leur point de vue avec beaucoup d'aisance et d'adresse, et c'est tout à l'honneur des circonscriptions qui les ont élus pour les représenter à la Chambre.

Les résidents de la Nouvelle-Écosse avaient déjà, il y a un siècle, beaucoup de belles traditions et, à la suite de la Confédération, nous avons envisagé l'avenir avec confiance. Je relève dans le discours du trône l'extrait suivant:

Mais, il y a cent ans, nos prédécesseurs—hommes d'origines, de croyances et de langues diverses—ont entrepris une grande œuvre politique dont nous sommes aujourd'hui les dépositaires. Ils en ont jeté les fondements avec un sens rigoureux de l'unité, cette unité si nécessaire au bien commun

[M. Patterson.]

comme le leur rappelaient les conflits de nombreuses générations. Sur cette base, ils ont édifié une structure gouvernementale pour assurer la liberté, le bien-être et la prospérité de tous ceux qui viendraient peupler ces terres. Ils ont édifié leur œuvre conformément à un plan fédéral, car ils savaient que cela seul permettrait à l'unité, dans la diversité culturelle et régionale, de donner tous ses fruits.

C'est ce qu'on croyait. Toutefois, nous n'avons jamais réalisé beaucoup de nos espoirs et de nos ambitions. Trop souvent aussi nos rêves d'être des Canadiens à part entière, comme les autres, ne se sont pas réalisés. Néanmoins, nous avons toujours essayé d'être de bons partenaires et de bâtir cette nation. Les aspirations de nos ancêtres aideront, j'espère, les générations futures de Canadiens, qui devront à leur tour veiller à ce que le Canada soit plus fort et demeure uni.

Les habitants de la Nouvelle-Écosse ont beaucoup appris au cours du siècle écoulé, et il est inutile pour quiconque de vouloir minimiser nos difficultés. Elles existent sur le plan humain et sur le plan matériel, touchent l'expansion de nos industries primaire et secondaire et le développement requis de nos moyens d'éducation. Toutefois, depuis quelques années, les industriels du monde entier rendent hommage à la stabilité de nos institutions, à notre main-d'œuvre intelligente et souple et au poste stratégique que nous occupons en matière de commerce.

Toutefois, le progrès ne consiste pas simplement en industries nouvelles ou plus vastes, mais aussi en travailleurs formés à des techniques inédites et capables ainsi d'accomplir des tâches nouvelles et stimulantes. Le progrès, pour être vraiment significatif, doit se rattacher à des niveaux de vie plus élevés pour tous. Si nous comparons le présent au passé, nous sommes encouragés peut-être, mais non pas satisfaits. En Nouvelle-Écosse, le revenu moyen augmente. En 1966, selon l'Office d'expansion économique de la région atlantique, notre revenu moyen a passé de \$1485 à \$1586, ce qui représente le plus élevé par tête des quatre provinces atlantiques.

Néanmoins, nous n'avons pas réduit l'écart entre le revenu moyen en Nouvelle-Écosse et celui du Centre ou de l'Ouest du Canada. Les provinces atlantiques sont toujours devancées par le reste du pays, car le revenu moyen des travailleurs y est inférieur d'un tiers et les taux de chômage sont le double de la moyenne nationale. Le troisième exposé annuel du Conseil économique du Canada dit carrément que dans les provinces atlantiques les normes, comparées à celles du pays, ne s'améliorent pas et que l'écart ne se rétrécit pas. Nous sommes encore trop tributaires,